

République Française

Département de l'Aveyron

## **Extrait du Registre**

### **Des Délibérations du Conseil**

#### **De la communauté de communes Monts, Rance et Rougier**

Nombre de membres  
Afférents Conseil Communautaire : 38  
En exercice : 38  
Qui ont pris part à la délibération : 34

Date de convocation : 21/05/2026

Séance du 28 mai 2026

*L'an deux mille vingt-six et le vingt-huit du mois de mai à 20h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Camarès, sous la présidence de Monsieur Cyril TOUZET, Président.*

**Présents :** Eloi ALBET, Monique ALIÈS, Sylvie BARDY, Yves CASTAN, Claude CHIBAUDEL, Franck COUDERC, Claire DEVIC, Michelle FONTANILLES, Philippe GIGANON, Jean-Luc JACQUEMOND, Jacqueline LAVABRE, Eva LE CHARPENTIER, David MAURY, Pierrette MENRAS-COT, Jean-Marc NEGRE, Adrienne PERRIER, Xavier PUECH, Nathalie RICARD, Patrick RIVEMALE, Patrick ROQUES, Philippe ROQUES, Guy SALES, André SERIN, Anne-Claire SOLIER, Serge SPATARO, Jean-Claude TOUREL, Cyril TOUZET, Bernard VIALA, Patrice VIALA, Michel WOLKOWICKI

**En tant que délégué suppléant, était présent :** Francis CULIÉ, Olivier PASTUREL

**Excusés ayant donné un pouvoir :** Jean-Louis CABANES à Xavier PUECH, Jean-Philippe SABATHIER à Monique ALIÈS

**Absents excusés :** Eric HOULÈS, Julien MANIBAL, Vanessa RAMBIER, Viviane RAMONDENC

**Anne-Claire SOLIER est désignée secrétaire de séance**

-----  
N°20260528\_106

**Objet : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres de la collectivité**

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1414-2, L.1411-5 et L.2121-21,

Vu la délibération N° 20260423\_072 en date du 23 avril 2026 définissant les modalités d'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres de la Communauté de Communes,

Considérant qu'il convient de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat,

Considérant que, conformément aux dispositions de l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Commission d'Appel d'Offres est présidée par le Président de la Communauté de Communes ou son représentant et comprend cinq membres titulaires et cinq membres suppléants élus au sein du Conseil Communautaire à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Considérant qu'une liste de candidats a été déposée dans les délais fixés par la délibération N° 20260423\_072,

La liste présentée est la suivante :

Membres titulaires :

- Madame ALIÈS Monique,
- Monsieur RIVEMALE Patrick,
- Monsieur ROQUES Patrick,
- Monsieur SABATHIER Jean-Philippe,
- Monsieur VIALA Patrice.

Membres suppléants :

- Monsieur CABANES Jean-Louis,
- Monsieur WOLKOWICKI Michel,
- Monsieur SPATARO Serge,
- Monsieur CHIBAUDEL Claude,
- Madame LAVABRE Jacqueline.

Conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas procéder au scrutin secret.

Après avoir procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil Communautaire :

- **PROCLAME ÉLUS**, pour la durée du mandat, les membres de la liste présentée ci-dessus, soit :

**Membres titulaires :**

- Madame ALIÈS Monique,
- Monsieur RIVEMALE Patrick,
- Monsieur ROQUES Patrick,
- Monsieur SABATHIER Jean-Philippe,
- Monsieur VIALA Patrice.

**Membres suppléants :**

- Monsieur CABANES Jean-Louis,
- Monsieur WOLKOWICKI Michel,
- Monsieur SPATARO Serge,
- Monsieur CHIBAUDEL Claude,
- Madame LAVABRE Jacqueline.

- **DIT** que la Commission d'Appel d'Offres est ainsi constituée pour la durée du mandat, sous la présidence de Monsieur le Président de la Communauté de Communes ou de son représentant.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Cyril TOUZET*

